

**COMPTE-RENDU D'UNE RÉUNION D'INFORMATION DU COMITÉ
PARITAIRE
SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB CSN SAQ
TENU LE MARDI 20 NOVEMBRE 2007 À LA SALLE
MONTRACHET DE L'ÉDIFICE DU CDM.**

Sont présents : Mmes Murray Marielle B. – Membre patronal
Nolet-Rousseau Émilie – Coprésidente syndicale

MM. Chabot Jean – Membre patronal
Gagnon André – Membre syndical
Gingras Benoit – Conseiller en prévention
La Perrière Jean – Membre syndical
Malenfant Simon-Matthieu – Représentant à la prévention
Thibodeau Denis – Membre syndical

Sont absents : Mme Maltais Sylvie – Coprésidente patronale

MM. Lambert Marc – Représentant patronal
Malenfant Benoit – Représentant syndical
Trahan Dany – Représentant patronale

Note : Considérant les règlements du comité; considérant qu'il n'y a pas quorum, les membres présents ont décidé, d'un commun accord, de tenir une réunion informelle de façon à partager l'information disponible et de faciliter la tenue de la prochaine réunion.

Il est entendu que M. La Perrière rédige un compte rendu et que ce dernier sera annexé au prochain procès verbal pour fin de référence. Mme Nolet-Rousseau animera la présente réunion.

- **STATISTIQUES**

M. Gingras informe les membres de la partie syndicale que les statistiques seront fournies à partir du fichier «excell» sans toutefois inclure le numéro matricule de l'employé, ce numéro étant considéré confidentiel. Mme Nolet-Rousseau avisera la coprésidente patronale de la personne désignée pour recevoir ces statistiques.

M. Gingras demande aux représentants syndicaux de ne pas révéler, en tout ou en partie, le contenu de ces statistiques sans au préalable en aviser les représentants de l'employeur. Par la suite, M. Gingras nous présente les statistiques disponibles sur fichier «excell».

- VOL ET AGRESSION

MM. Malenfant et Gagnon dépose les commentaires transmis au service enquête et sécurité sur le Manuel de prévention vols à main armée en succursale. En décembre 2007, les membres du comité pourront voir la version finale du nouveau document du service enquête et sécurité.

- CHARIOT ET RAYONNAGE

Mme Nolet-Rousseau dépose copie d'un courriel reçu de M. Chartré, directeur conseil au service conseil répondant aux recommandations du comité dans ce dossier. Ce point sera clos lors de la prochaine réunion du comité.

- RÉFLEXION DES MEMBRES DU COMITÉ

Trois noms de consultant ont été soumis par l'employeur. Lors de la prochaine réunion des coprésidentes une date sera déterminée afin que les membres du comité puissent rencontrer les consultants.

- RECHERCHE IRSST

Le document à distribuer aux directeurs de secteur et aux délégués régionaux afin d'inviter les employés de succursales à participer à la recherche a été transmis à M. Lambert. Une liste de candidats a été déposé. Dès le retour de Mme Maltais, les noms des candidats seront transmis à M. Plamondon de l'IRSST.

- MISE À JOUR DU PROGRAMME DE PRÉVENTION

Les recommandations ont été transmises aux membres de la partie patronale. Par conséquent, le sujet sera à l'ordre du jour du prochain comité.

- COMITÉ OPÉRATIONNEL – GESTION DE LA CÉDULE

Relativement aux recommandations transmises au comité opérationnel, un rappel sera fait en décembre prochain de façon à savoir si les recommandations ont été retenues.

- FICHE D'INSPECTION

M. Gingras a rencontré M. Gagnon le 13 novembre dernier relativement à la création d'une fiche d'inspection spécifique pour la bannière Dépôt. Nous voyons sur écran un projet de fiche d'inspection à cet effet.

L'échéancier suivant est proposé :

Décembre 2007 : faire le lexique

Début janvier 2008 : Mettre à l'essai la nouvelle fiche d'inspection

Mi janvier 2008 : Entré en vigueur de la nouvelle fiche

Février 2008 : Finaliser le dossier au comité paritaire

Lors de la période d'essai, devrions nous assister les employés lors de l'inspection? Il est plutôt suggéré par M. Chabot de leur laisser pleine liberté, de ne pas les influencer afin de mieux faire ressortir les problèmes pouvant découler de la nouvelle fiche. Ce que l'ensemble des membres approuvent.

M. Gagnon demande si un suivi sera effectué suite aux problèmes identifiés lors de leur visite à la SAQ Dépôt? M. Gingras mentionne qu'un suivi sera fait relativement aux recommandations qui ont été transmises par courriel.

Dépôt d'un document statistique sur la fréquence d'inspection faite en succursale. Tous constatent un problème à ce sujet. Il faudra trouver des pistes de solution afin d'encourager le personnel de succursale (direction et employés) à compléter la fiche d'inspection. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

M. Malenfant nous rappelle qu'il est important de ne pas oublier l'inspection dans les centres administratifs de la SAQ.

- ENTREPOSAGE

Lors d'une discussion entre coprésidente, Mme Maltais a informé Mme Nolet-Rousseau que le dossier sera réactivé et que des rencontres auront bientôt lieu afin de mettre en vigueur ce qui avait été prévu lors du comité paritaire du 4 septembre 2007.

- MONOXYDE DE CARBONNE

M. Lambert a fait la transmission aux directeurs de secteur du document proposé par Mme Nolet-Rousseau dans ce dossier. Ce sujet pourra être clos lors de la prochaine réunion du comité.

- INCENDIE BUREAUX

Relativement au suivi du dossier, (voir procès verbal du 25 septembre 2007) M. Thibodeau mentionne que 90% des problèmes rencontrés ont été réglés. M. Thibodeau mentionne que tous les produits d'entretien SIMDUT ont été retirés. Il nous informe que un problème demeure, soit la filière dans le passage. Il ne reste que 32 pouces de dégagement ce qui semble insuffisant. Il s'agit du deuxième étage du CDM près du service des douanes.

Mme Murray mentionne qu'elle fera faire les vérifications nécessaires (par exemple voir ce qui est prévu au Code du bâtiment) afin de s'assurer que tout soit conforme aux lois et règlements.

- **MAGAZINE «PRÉVENTION AU TRAVAIL»**

M. Malenfant a distribué aux membres du comité le magazine. De même, le magazine a été distribué aux directeurs de secteurs, aux deux directeurs provinciaux et aux délégués régionaux du SEMB. M. Gingras mentionne qu'il y a aussi le lien dans l'intranet de la SAQ. M. Thibodeau suggère de laisser copie du magazine dans les présentoirs (à l'accueil) des centres administratifs de la SAQ. Ce sujet pourra donc être clos lors du prochain comité.

- **CONTRÔLE PRIORITAIRE VS INSPECTION**

À revoir en janvier 2008.

- **RAPPORT DU REPRÉSENTANT À LA PRÉVENTION**

M. Malenfant nous informe que suite à l'utilisation d'un podomètre posé sur deux employés travaillant à la SAQ DÉPÔT, il a été constaté que ces derniers marchaient l'équivalent de 7 à 10 kilomètres par jour au travail. Le médecin de l'un de ces employés a recommandé des chaussures de marche avec cap d'acier. Un des employés utilise en ce moment ce type de soulier et il semblerait qu'il n'éprouve plus de problème avec ses pieds. Ce type de soulier est utilisé dans les entrepôts de la SAQ. Il est convenu de reparler du sujet au prochain comité.

Relativement à la procédure concernant les manipulations des palettes dans les alvéoles (SAQ Dépôts), M. Malenfant mentionne qu'il ne peut pour l'instant faire un constat final. M. Gingras est clair à l'effet que personne ne peut travailler en dessous des alvéoles. Ce dossier sera revu en janvier 2008.

M. Malenfant dépose le dossier complet des comptoirs caisses «front facing» et mentionne que les membres de la partie syndicale font leurs recommandations des deux rapports déposés. Ce sujet fera l'objet de discussion lors du prochain comité en décembre 2007. À noter que ces rapports datent de 2001 et qu'ils avaient été déposés aux représentants de l'employeur.

Concernant l'ouverture temporaire de locaux et des problématiques rencontrées à une succursale, M. Gingras nous réfère à l'intranet via «carnet d'information - guide d'ouverture pour une nouvelle succursale – local temporaire. Il serait peut-être opportun de préciser que l'annexe 5 (fiche d'inspection) soit complétée.

- **IMPRIMANTE**

M. Thibodeau dit avoir été approché par plusieurs de ses membres suite à la diffusion télé d'un reportage faisant mention que certaines imprimantes

(multifonctions) seraient dangereuses pour la santé des utilisateurs ou des personnes travaillant près de ces imprimantes. Il y a une imprimante multifonctions dans son service. Y en a-t-il d'autres? S'agit-il d'une imprimante de même type que celles mentionnées dans le reportage? Il faudra avoir davantage d'information lors du prochain comité.

- SANTÉ ET SÉCURITÉ EN PÉRIODE 10

M. Malenfant mentionne qu'il reçoit beaucoup de questions et de commentaires concernant la hauteur des displays, le dégagement nécessaire de 36 pouces dans les allées, les vitrines encombrées, etc. Il apporte à notre attention les succursales 33540, 23301, 23132 et 23101. M. Gagnon suggère d'envoyer un communiqué du comité dans le réseau de succursale afin de sensibiliser le personnel de succursale sur les mesures qu'il faut respecter en tout temps. M. Gingras dit qu'il en parlera à M. Lambert.

Fin de la réunion à 16h00.